

Portrait sommaire de l'effectif infirmier du Québec 2016-2017

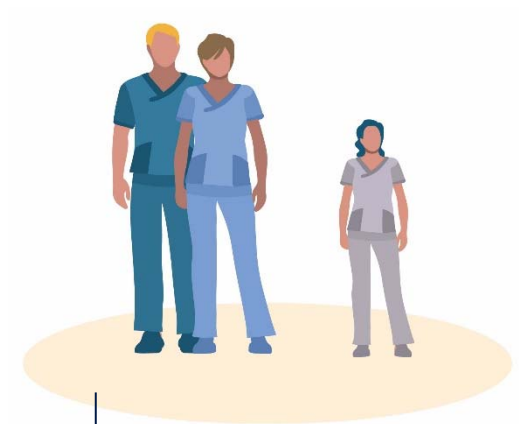


Ordre
des infirmières
et infirmiers
du Québec

Faits saillants 2016-2017



Plafonnement
des départs à la retraite



Rajeunissement de l'effectif
de plus en plus perceptible



Poursuite du déploiement
de la prescription infirmière



Intégration sur le marché
de l'emploi plus lente



Deuxième diminution du taux
d'emploi à temps complet

Inscription au Tableau

Taux de croissance plus faible en 2016-2017

Le nombre d'infirmières et infirmiers inscrits au Tableau de l'OIIQ en 2016-2017 s'élevait à 74 469, soit 263 membres de plus que l'année précédente. Il s'agit d'une augmentation de 0,4 %, soit un taux de croissance plus faible que le taux moyen des dernières années de 0,8 %. L'année 2016-2017 a été marquée par le plafonnement des départs à la retraite qui étaient en hausse depuis une dizaine d'années. Quant à la relève infirmière, elle continue d'arriver en nombre record, mais son entrée sur le marché du travail se fait plus lentement, surtout pour les titulaires d'un diplôme collégial – une tendance amorcée depuis au moins deux ans.

Entrées au Tableau toujours aussi nombreuses

En 2016-2017, 3 431 membres se sont inscrits au Tableau de l'OIIQ pour la première fois. Rappelons que le nombre de nouvelles inscriptions avait dépassé la barre des 3 000 en 2011-2012 – une première depuis plus de 30 ans –, atteignant jusqu'à 3 800 en 2015-2016. En outre, 1 014 membres ont fait un retour au Tableau, pour un total de 4 445 entrées en 2016-2017.

Plafonnement des départs à la retraite

Du côté des départs, 2 551 membres âgés de 55 ans ou plus inscrits au Tableau 2015-2016 n'ont pas renouvelé leur inscription en 2016-2017. C'est la première fois depuis les cinq dernières années qu'on ne note pas d'augmentation des départs dans ce groupe d'âge; rappelons que le nombre de ces départs a presque doublé entre 2007-2008 et 2015-2016. Toutefois, les sorties du Tableau pour autres raisons que la retraite (membres de moins de 55 ans) sont toujours en croissance : le nombre de ces sorties est passé de 1 367 en 2012-2013 à 1 631 l'an dernier et, dans 60 % des cas, il s'agit de membres âgés de moins de 35 ans. Néanmoins, on note que près des trois quarts des personnes qui font un retour au Tableau font partie de ce groupe d'âge.

Spécialités et attestations pour prescrire

Plus de 400 infirmières praticiennes spécialisées

Au 31 mars 2017, l'OIIQ comptait 413 infirmières praticiennes spécialisées (IPS), soit 48 de plus que l'année précédente. Cette augmentation annuelle est comparable à celles enregistrées depuis 2010, à l'exception de l'année 2015-2016 au cours de laquelle 81 nouvelles IPS avaient obtenu leur certification de spécialiste. La croissance est toujours principalement attribuable à la spécialité en soins de première ligne; les titulaires de cette spécialité représentent 82 % des IPS.

Poursuite du déploiement de la prescription infirmière

Le 11 janvier 2016 entré en vigueur le règlement permettant la prescription infirmière¹ dans les domaines des soins de plaies, de la santé publique et des problèmes de santé courants. À la fin de l'année 2015-2016, soit en moins de trois mois, 1 320 membres de l'OIIQ avaient obtenu leur attestation pour prescrire. Le déploiement de cette nouvelle activité s'est poursuivi en 2016-2017 et 2 300 membres supplémentaires ont obtenu leur attestation pour prescrire, portant à 3 620 le nombre total de prescripteurs au 31 mars 2017. Rappelons que seules les infirmières répondant aux exigences du règlement peuvent obtenir l'attestation pour prescrire. Le nombre de titulaires de cette attestation est toujours en croissance et au moment de produire ce rapport (1^{er} septembre 2017), on en comptait un peu plus de 4 500.

¹ Règlement sur certaines activités professionnelles qui peuvent être exercées par une infirmière et un infirmier, Loi médicale, (chapitre M-9, a. 19, 1^{er} al., par. b).

Exercice de la profession

Stabilité du taux d'infirmières par 1 000 habitants

Au 31 mars 2017, 94 % des membres de l'OIIQ exerçaient la profession au Québec, portant l'effectif infirmier de la province à 70 038. Si l'on tient compte des 686 membres qui travaillaient à l'extérieur du Québec, le taux d'emploi global atteint 95 %. La profession demeure donc dans une situation de plein emploi, situation qui perdure depuis plus de 15 ans. Ainsi, le nombre d'infirmières et infirmiers pour 1 000 habitants reste stable à 8,4 et ce taux se compare favorablement à celui de l'ensemble du Canada qui est de 7,9. Toutefois, on compte 1,3 infirmière praticienne par 10 000 habitants au Canada, contre seulement 0,5 au Québec.

Nouvelle baisse du taux d'emploi à temps complet

Bien qu'on compte plus d'infirmières par habitants au Québec, moins de 60 % de ces dernières travaillent à temps complet. En outre, le taux d'emploi à temps complet a perdu un point de pourcentage par année depuis 2014-2015 et se situe à 58,4 %² en 2016-2017. Cette diminution est due principalement à une forte baisse de l'emploi à temps complet chez la relève ([voir page 6, 1^{er} paragraphe](#)). Si on tient compte seulement des membres qui sont dans la profession depuis au moins cinq ans, leur taux d'emploi à temps complet est passé de 61 % à presque 64 % au cours des cinq dernières années.

Légère augmentation de l'effectif dans le RSSS

Le **réseau de la santé et des services sociaux** (RSSS) employait 84,4 % de l'effectif provincial au 31 mars 2017, soit 59 127 infirmières et infirmiers. Ce nombre est en croissance depuis 2010-2011 et, en 2016-2017, le RSSS comptait 200 infirmières et infirmiers de plus que l'année précédente. Il s'agit d'une croissance de 0,4 %, comparativement à un taux de 1,6 % en 2015-2016.

Dans le **secteur de l'éducation**, l'effectif dédié à la formation infirmière dans les cégeps et les universités est demeuré stable avec quelque 2 600 membres (emploi principal ou secondaire). Toutefois, le nombre de membres qui enseignent dans les centres de formation professionnelle (aux infirmières auxiliaires et autres catégories de personnel soignant) a diminué de 60 en 2016-2017 et se situe à 788; on note une diminution de l'effectif dans ces centres depuis trois ou quatre ans.

Quant au **secteur privé**, sa part de l'effectif est demeurée stable à 8,4 % en 2016-2017, soit quelque 5 900 infirmières et infirmiers. Rappelons que ce secteur enregistrait des diminutions consécutives depuis quelques années. Néanmoins, on note des variations selon la catégorie d'entreprise. Par exemple, le nombre d'infirmières et infirmiers qui travaillent par l'intermédiaire d'une agence de placement a légèrement augmenté et atteint 2 751 (emploi principal ou secondaire); on compte également un effectif plus nombreux dans les résidences privées pour personnes âgées, soit 553. À l'inverse, on note une diminution dans les industries et autres entreprises hors du domaine de la santé (principalement des membres qui travaillent en santé et sécurité au travail).

Toujours moins d'infirmières et infirmiers dans des postes de gestion

Le nombre d'infirmières et infirmiers qui occupent un poste de gestion diminue depuis cinq ans. En 2016-2017, on compte 4 427 membres dans de tels postes, soit 150 de moins que l'année précédente. Les fonctions de gestion regroupent 6,3 % de l'effectif, comparativement à 7,5 % il y a cinq ans. Parallèlement, la proportion des membres qui exercent des fonctions cliniques est passée de 87,1 % en 2012-2013 à 88,6 % en 2016-2017.

Augmentation dans les soins en gériatrie et gériatrie

En 2016-2017, 7 717 infirmières et infirmiers exerçaient la profession dans le domaine des soins en gériatrie et gériatrie, soit quelque 180 de plus que l'année précédente; c'est le domaine ayant enregistré la plus forte augmentation en 2016-2017. Il s'agit d'ailleurs de la deuxième augmentation consécutive pour les soins en gériatrie et gériatrie, un domaine où l'effectif avait été en diminution durant plusieurs années auparavant. D'autres domaines enregistrent également de légères augmentations, soit les soins à l'urgence, les soins intensifs et la pratique dans les groupes de médecine de famille.

2 Ces statistiques proviennent de la déclaration annuelle et il est possible que des membres aient répondu en fonction du nombre réel d'heures travaillées plutôt qu'en fonction de leur situation d'emploi officielle.

Formation et démographie

Plus de 2 000 nouveaux titulaires d'un baccalauréat en sciences infirmières

En 2016-2017, quelque 500 nouveaux diplômés du baccalauréat initial ont joint l'effectif et plus de 1 500 membres ont terminé leur cheminement DEC-BAC. Ainsi, la proportion totale de l'effectif titulaire d'un baccalauréat a augmenté de deux points de pourcentage pour atteindre 42,1 %³. Malgré cette progression, le Québec prend toujours de plus en plus de retard par rapport à bien d'autres systèmes de santé du monde occidental. À titre d'exemple, la proportion des infirmières bachelières atteint entre 57 % et 67 % dans les autres provinces canadiennes (ICIS, 2017).

Légère amélioration de la conformité à la norme de formation continue (NFC)

En 2016, 82,6 % des membres ont effectué au moins 20 heures de formation continue, dont un minimum de 7 heures de formation accréditée : ces membres répondent ainsi aux conditions de la NFC. En 2015, le taux de conformité était de 81,6 %. L'OIIQ continuera d'encourager ses membres à respecter la norme de formation continue et de les soutenir dans cette démarche.

Rajeunissement de l'effectif toujours de plus en plus perceptible

Au cours de la dernière année, l'âge moyen de l'effectif a diminué de 0,3 an pour se situer, au 31 mars 2017, à 41,6 ans. L'âge moyen, qui était demeuré stable autour de 43 ans jusqu'en 2011, diminue constamment depuis. Par ailleurs, le nombre d'infirmières et infirmiers âgés de 55 ans ou plus a diminué de 645 en 2016-2017 pour se situer à 11 578, passant pour la première fois sous la barre des 12 000. Ce groupe d'âge représente 16,5 % de l'effectif, une proportion qui atteignait presque 20 % il y a quelques années. Le sommet de la pyramide des âges se situe désormais chez les 35-44 ans, où l'on compte 18 415 infirmières et infirmiers. Ainsi, l'effectif infirmier compte désormais 22 % d'infirmières ayant cinq ans d'expérience ou moins, tandis que 18 % ont 30 ans d'expérience ou plus. Ce facteur doit être pris en considération dans la planification des effectifs infirmiers.

Lente progression de l'effectif infirmier masculin

En 2016-2017, les infirmiers représentaient 11 % de l'effectif; cette proportion était de 9,2 % il y a dix ans (2006-2007). Chez la relève, les nouveaux infirmiers comptaient pour 12,8 % en 2016-2017; cette proportion a varié entre 12 et 14 % au cours des dix dernières années. En comparaison, la proportion des hommes au sein de l'effectif infirmier dans le reste du Canada est de 6,8 % (ICIS, 2017).

La relève infirmière

3 412 nouveaux permis en 2016-2017

En 2016-2017, l'OIIQ a délivré quelque 3 400 permis d'exercice, soit un peu moins qu'au cours des trois années précédentes; en effet, plus de 3 500 permis ont été délivrés annuellement de 2013-2014 à 2015-2016. Malgré cette légère fluctuation, la relève infirmière demeure toujours plus nombreuse qu'elle ne l'avait été depuis une quarantaine d'années. Cette situation est attribuable tant au nombre élevé de diplômés des programmes de formation infirmière initiale du Québec qu'au nombre grandissant d'infirmières et infirmiers formés à l'extérieur du Québec. En effet, ces derniers représentent, bon an mal an depuis 2010, entre 10 et 15 % des nouveaux titulaires de permis. Par ailleurs, notons que la proportion des diplômés du Québec qui obtiennent leur permis d'exercice avec un baccalauréat en sciences infirmières (baccalauréat initial) n'atteint toujours pas 20 %.

Intégration sur le marché de l'emploi plus lente

Parmi les 3 412 titulaires de permis délivrés en 2016-2017, 83 %, soit 2 823, avaient un emploi au Québec à la fin de l'année (31 mars 2017). Le taux d'intégration de la relève sur le marché du travail s'est donc peu amélioré par rapport à celui de la relève de 2015-2016 qui était de 82 %⁴. Rappelons que le taux d'intégration sur le marché du travail dans l'année d'obtention du permis s'était maintenu autour de 92 % jusqu'en 2013-2014. Fait à noter, le taux d'emploi des titulaires du baccalauréat initial en sciences infirmières enregistre peu de fluctuation et demeure au-dessus de 90 %. Par ailleurs, parmi les infirmières et infirmiers de la relève qui exercent la profession au Québec, 94 % travaillent dans un établissement du réseau de la santé; jusqu'en 2015-2016, entre 96 et 97 % de la relève travaillait dans le RSSS.

3 Cette proportion comprend 4,1 % de titulaires d'un diplôme de cycle supérieur.

4 Notons que près de 10 % de la relève de 2015-2016 a intégré le marché de l'emploi plus d'un an après l'obtention du permis, soit en 2016-2017.

Forte diminution du taux d'emploi à temps complet

Au 31 mars 2017, 19 % des infirmières et infirmiers de la relève ont déclaré qu'ils avaient un emploi à temps complet. En 2012-2013, le taux d'emploi à temps complet de la relève atteignait 47 % – le taux le plus élevé jamais enregistré –, mais cette statistique a été en baisse constante au cours des trois dernières années.

Parallèlement, le taux d'emploi occasionnel de la relève est passé de 9 % à 23 % au cours des deux dernières années.

Particularités régionales

Le taux de croissance varie de -1,1 % à 4,0 %, selon la région

En 2016-2017, 11 régions sur 17 ont enregistré une croissance de leur effectif infirmier. Le taux de croissance est supérieur à 1 % dans les régions du Centre-du-Québec (1,6 %), de la Montérégie (1,8 %) et de l'Abitibi-Témiscamingue (2 %); il atteint jusqu'à 3 % dans la région de Laval et même 4 % dans la région du Nord-du-Québec. Par ailleurs, six régions ont enregistré une diminution et dans deux d'entre elles, la diminution atteint 1,1 % (Bas-Saint-Laurent et Chaudière-Appalaches).

Soulignons que ces statistiques ne tiennent pas compte des divers facteurs influant sur les besoins en personnel infirmier.

Rajeunissement de l'effectif plus perceptible dans certaines régions

On observe également des variations importantes de l'âge moyen d'une région à l'autre. Dans quatre d'entre elles, l'âge moyen est inférieur à 41 ans (Capitale-Nationale, Chaudière-Appalaches, Estrie et Mauricie); il descend même sous les 40 ans dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Par contre, l'âge moyen atteint 43 ans dans les régions de Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et de Laval. Néanmoins, l'effectif infirmier rajeunit dans toutes les régions, et dans quelques régions, ce rajeunissement s'est amorcé depuis près de 15 ans (Capitale-Nationale, Centre-du-Québec, Chaudière-Appalaches, Estrie, Mauricie et Saguenay-Lac-Saint-Jean). Toutefois, dans d'autres régions, le rajeunissement de l'effectif n'est perceptible que depuis à peine deux ou trois ans (Côte-Nord, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Lanaudière et Outaouais).

Diminution de l'emploi à temps complet pour la relève presque partout au Québec

Le taux d'emploi à temps complet de la relève infirmière diminue dans toutes les régions depuis les trois dernières années, sauf dans la région de Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine où ce taux se maintient autour de 50 %. Dans six régions, le taux d'emploi à temps complet de la relève en 2016-2017 est passé sous la barre des 10 %, soit Bas-Saint-Laurent, Chaudière-Appalaches, Côte-Nord, Mauricie, Laval et Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Taux de poursuite des études universitaires supérieur à 60 % dans cinq régions⁵

En moyenne, un peu plus de 50 % de la relève titulaire d'un DEC poursuit ses études universitaires au baccalauréat (cheminement DEC-BAC). Par contre, le taux de poursuite des études atteint les 60 % dans trois régions, soit Capitale-Nationale, Chaudière-Appalaches et Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. En outre, deux régions se démarquent : Abitibi-Témiscamingue, où 74 % des titulaires du DEC poursuivent leurs études universitaires, et Bas-Saint-Laurent, où cette proportion atteint 82 %. Notons que pour l'ensemble du Québec, le taux de poursuite des études est demeuré stable en 2016-2017 alors qu'il avait été en croissance depuis la création du DEC-BAC en 2004.

5 Compte tenu du petit nombre d'infirmières et infirmiers de la relève dans certaines régions, il s'agit du taux moyen des cinq dernières années.

		Ensemble des membres		Relève infirmière ⁶	
		N ^{bre}	%	N ^{bre}	%
INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS INSCRITS AU TABLEAU					
Total des inscriptions		74 469	100,0	3 290	100,0
• renouvellement de l'inscription		70 024	94,0		
• première inscription ⁷		3 431	4,6	3 290	100,0
• retour au Tableau		1 014	1,4		
Exercice de la profession	• exercent la profession	70 724	95,0	2 835	86,2
	◦ au Québec	70 038	94,0	2 823	85,8
	◦ à l'extérieur du Québec	686	0,9	12	0,4
	• n'exercent pas la profession	3 745	5,0	455	13,8

		N ^{bre}	%	N ^{bre}	%
INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS EXERÇANT LA PROFESSION AU QUÉBEC					
Total des infirmières et infirmiers exerçant la profession au Québec		70 038	100,0	2 823	100,0
Nombre d'infirmières et infirmiers pour 1 000 habitants		8,41			
Région de l'emploi principal	• Bas-Saint-Laurent	1 895	2,7	48	1,7
	• Saguenay–Lac-Saint-Jean	2 696	3,8	85	3,0
	• Capitale-Nationale	9 185	13,1	355	12,6
	• Mauricie	2 439	3,5	83	2,9
	• Estrie	3 132	4,5	143	5,1
	• Montréal	22 783	32,5	982	34,8
	• Outaouais	2 220	3,2	85	3,0
	• Abitibi-Témiscamingue	1 346	1,9	53	1,9
	• Côte-Nord	906	1,3	33	1,2
	• Nord-du-Québec	604	0,9	6	0,2
	• Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	955	1,4	27	1,0
	• Chaudière-Appalaches	2 845	4,1	117	4,1
	• Laval	2 480	3,5	94	3,3
	• Lanaudière	2 643	3,8	109	3,9
	• Laurentides	3 363	4,8	129	4,6
	• Montérégie	8 835	12,6	387	13,7
	• Centre-du-Québec	1 711	2,4	87	3,1

6 Permis délivrés entre le 1^{er} avril 2016 et le 31 mars 2017.

7 Ce nombre comprend 141 titulaires de permis délivrés en 2015-2016 qui n'étaient pas inscrits au Tableau au cours de cette même année.

		Ensemble des membres		Relève infirmière	
Âge	• 24 ans ou moins	4 534	6,5	1 437	50,9
	• 25 à 34 ans	18 267	26,1	928	32,9
	• 35 à 44 ans	18 415	26,3	378	13,4
	• 45 à 54 ans	17 244	24,6	80	2,8
	• 55 ans ou plus	11 578	16,5		0,0
	• âge moyen	41,6		27,1	
Sexe	• femmes	62 300	89,0	2 461	87,2
	• hommes	7 738	11,0	362	12,8
Formation initiale	• diplômés du Québec	65 960	94,2	2 569	91,0
	◦ formation collégiale (y compris diplôme d'hôpital)	58 001	82,8	2 080	73,7
	◦ formation universitaire (baccalauréat ou maîtrise initiale)	7 959	11,4	489	17,3
	• diplômés hors Québec	4 078	5,8	254	9,0
Plus haut niveau d'études en sciences infirmières	• DEC (y compris diplôme d'hôpital)	34 955	49,9	2 228	78,9
	• certificat de 1 ^{er} cycle universitaire	5 571	8,0	14	0,5
	• baccalauréat	26 657	38,1	570	20,2
	• 2 ^e ou 3 ^e cycle universitaire	2 855	4,1	11	0,4
Conformité à la norme de formation continue en 2016	• aucune formation	975	1,7		
	• moins de formation que la norme requise	5 619	9,6		
	• conforme à la formation accréditée seulement	3 659	6,2		
	• conforme à la norme de formation continue	48 563	82,6		
	• membres dispensés ou non visés ⁸	11 222		2 823	
Situation d'emploi	• emploi à temps complet	40 913	58,4	535	19,0
	• emploi à temps partiel	23 263	33,2	1 630	57,7
	• emploi occasionnel	5 846	8,3	658	23,3
	• pas de réponse	16			
Secteur d'emploi	• réseau de la santé et des services sociaux (RSSS)	59 127	84,4	2 655	94,0
	◦ établissement public (CISSS, CIUSSS, CHU, etc.)	57 415	82,0	2 577	91,3
	◦ établissement privé conventionné ou non conventionné ⁹	1 712	2,4	78	2,8
	• secteur public (autre que le RSSS)	991	1,4	17	0,6
	• secteur privé	5 907	8,4	131	4,6
	◦ agence de placement et de soins privées	1 683	2,4	72	2,6
	◦ autre dans le secteur privé	4 224	6,0	59	2,1
	• secteur communautaire/OSBL	1 231	1,8	16	0,6
• secteur de l'éducation	2 782	4,0	4	0,1	
◦ formation des infirmières ¹⁰	1 881	2,7			
◦ autre dans le secteur de l'éducation	901	1,3			

8 Selon la NFC, des membres peuvent être dispensés de suivre le nombre requis d'heures de formation, notamment les membres qui sont inscrits depuis moins d'un an (relève infirmière et retours au Tableau). En outre, le taux de conformité à la NFC est calculé sur les membres qui avaient renouvelé leur inscription au Tableau en date du 1^{er} mai 2016.

9 L'OIIQ inclut ces établissements dans le secteur RSSS puisqu'ils exploitent une mission CH, CHSLD, CLSC ou CR.

10 Ce nombre ne comprend pas les 694 infirmières et infirmiers qui occupent un emploi secondaire dans le secteur de la formation infirmière.

		Ensemble des membres		Relève infirmière	
Fonction	• clinique	62 084	88,6	2 800	99,2
	◦ infirmière	34 933	49,9	2 007	71,1
	◦ infirmière clinicienne	16 054	22,9	613	21,7
	◦ assistant(e) inf.-chef ou du supérieur immédiat	5 623	8,0	57	2,0
	◦ autre fonction clinique	5 474	7,8	123	4,4
	• gestion	4 427	6,3		
	• enseignement	2 701	3,9	23	0,8
	• recherche	826	1,2		
Domaine de pratique	• soins en santé physique ou à des clientèles particulières	35 138	50,2	1 936	68,6
	◦ soins médicaux et/ou chirurgicaux	9 034	12,9	785	27,8
	◦ soins en gériatrie et gérontologie	7 717	11,0	403	14,3
	◦ soins en périnatalité	3 392	4,8	157	5,6
	◦ soins périopératoires	3 106	4,4	39	1,4
	◦ soins en santé mentale spécialisés et ultraspécialisés	2 315	3,3	56	2,0
	◦ autres soins en santé physique ou à des clientèles particulières	9 574	13,7	496	17,6
	• soins critiques	10 075	14,4	365	12,9
	◦ soins d'urgence	5 843	8,3	247	8,8
	◦ soins intensifs	4 232	6,0	118	4,2
• soins de première ligne	12 927	18,5	140	5,0	
◦ maintien/soins à domicile	3 159	4,5			
◦ clinique privée/clinique-réseau/GMF	2 161	3,1			
◦ soins en santé mentale de première ligne	1 609	2,3			
◦ services courants	1 274	1,8			
◦ petite enfance/famille	1 033	1,5			
◦ autres soins de première ligne	3 691	5,3			
	• plusieurs domaines/autres domaines/ne s'applique pas	11 895	17,0	381	13,5
	• pas de réponse		3		1

Références

Institut canadien d'information sur la santé (2017). *Le personnel infirmier réglementé 2016*. Ottawa, Ontario : ICIS.

Marleau, D. (2017). *Portrait de la relève infirmière 2016-2017*. Montréal, Québec : Ordre des infirmières et infirmiers du Québec.

Marleau, D. (2017). *Rapport statistique sur l'effectif infirmier 2016-2017 : Le Québec et ses régions*. Montréal, Québec : Ordre des infirmières et infirmiers du Québec.

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives Canada, 2017

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2017

ISSN 2369-5323 (En ligne)

© Ordre des infirmières et infirmiers du Québec, 2017

Direction, Marketing et événements

7444 (16-17)